

Le mois de la tolérance débute dans les écoles

EXPRESS

Le mois de mars sera celui de la tolérance dans les écoles.

La Fédération Wallonie-Bruxelles propose à celles-ci d'accueillir dans leurs classes des acteurs de la société civile et de grands médias.

Religions, radicalisation, liberté d'expression, Charlie Hebdo, djihad ou encore théories du complot sont autant de sujets invités à être débattus.

Pendant le mois de mars, des activités et des rencontres avec la société civile et les médias sont proposées aux écoles francophones. L'objectif est de lutter contre la radicalisation et de promouvoir la tolérance.

ALICE DULCZEWSKI (ST.)

«J'ai vu la radicalisation de mon fils se développer en seulement 2 mois et demi. Ensuite, il est parti en Syrie et 3 mois après son départ, il est mort.» L'émouvant témoignage de Saliha Ben Ali laisse dans un premier temps sans voix les intervenants rassemblés hier à la présentation du projet de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

En vérité, ce témoignage illustre parfaitement le projet de la ministre de l'Éducation et de la Culture Joëlle Milquet. C'est-à-dire, celui de proposer aux écoles primaires et secondaires francophones des activités et des rencontres en rapport avec la radicalisation et la tolérance. Et ce, pendant tout le mois de mars.

C'est en effet justement ce genre de témoignage que Joëlle Milquet souhaite faire entendre aux élèves. D'ailleurs, Saliha Ben Ali en est persuadée: *«Les jeunes sont prêts à écouter la voix des mères.»*

Enseignants démunis

Ce projet est évidemment en lien avec l'attaque de Charlie Hebdo. Après cet événement, explique Joëlle Milquet, *«beaucoup d'enseignants se sont sentis démunis face aux élèves.»* Et ajoute: *«c'est donc intéressant pour un professeur d'avoir un intervenant extérieur dans sa classe. Cela permet aussi d'apporter de la légitimité.»*

Lutter contre la radicalisation passe non seulement par la conscientisation, mais aussi par l'apprentissage de l'échange et de la tolérance. C'est pourquoi, dans le réseau officiel, la ministre propose aux écoles de donner des cours de religion et de morale en commun, afin, explique-t-elle, *«d'aborder les problématiques qui ont fait débat après Charlie Hebdo et, ainsi, travailler sur les stéréotypes et le débat entre les personnes.»*

Théories du complot

Ces problématiques concernent aussi la sphère médiatique. Attaquée à Paris et Copenhague, la liberté d'expression est évidemment un sujet clé du débat post-Charlie.

Mais il n'est pas le seul. En effet, depuis les événements, toute une série de théories du complot abondent sur internet et incriminent directement les médias. Celles-ci séduisent d'ailleurs particulièrement les jeunes. Pour discuter de ces sujets, des journalistes de tous les médias ont répondu massivement présents. Ils interviendront donc dans les classes des écoles intéressées pendant le mois de mars.

À vrai dire, l'initiative n'est pas nouvelle, l'Association des journalistes professionnels (AJP) organisait déjà ce type de rencontres depuis plusieurs années. Mais ici, lors de ce «mois de la tolérance», les questions seront plutôt orientées vers les problématiques qui ont fait débat. L'objectif est aussi de montrer les véritables mécanismes qui s'opèrent. Bref, d'éduquer aux médias.

Il s'agit dès lors moins de montrer le métier en lui-même que d'expliquer le fonctionnement des médias. Par exemple, *«comment on sélectionne l'information»*, explique Jean-François Dumont, le secrétaire-général adjoint de l'AJP.

Écoles demandeuses

D'après la ministre, les écoles sont

«très demandeuses» pour ce type de projet; la réussite devrait donc être au rendez-vous. En témoigne d'ailleurs le succès des invitations faites aux écoles à venir voir la pièce de théâtre «Djihad», traitant de la problématique des jeunes radicalisés. Aujourd'hui, certifie la ministre, pas moins de 12.000 demandes d'élèves de secondaire ont été introduites pour voir la pièce.

Un premier pas

Mais un mois, est-ce réellement suffisant pour faire évoluer les mentalités? Ayant travaillé sur le projet, Benoît Van Der Meerschen, président du Conseil consultatif supérieur des cours philosophiques, se défend. Il déclare qu'*«un mois, c'est déjà une bonne initiative. Un premier pas.»* De plus, insiste de son côté Joëlle Milquet, *«ceux qui voudront continuer le pourront. Cela ne se limite pas réellement à un mois.»*

Cette initiative s'inscrit aussi dans un cadre plus large. Notamment celui du plan de prévention contre le radicalisme à l'école sur lequel, précise Joëlle Milquet, *«je travaille depuis des mois.»* Il prévoit entre autres l'apparition d'un cours de citoyenneté dans les écoles à l'horizon 2016.

Il s'agit «d'aborder les problématiques qui ont fait débat après l'attaque de Charlie Hebdo».

JOËLLE MILQUET
MINISTRE DE L'ÉDUCATION